

Lourdes, le 6 janvier 2023

NOTE EXPLICATIVE A LA DEMANDE DE DEROGATION RELATIVE A LA DESTRUCTION D'ESPECE PROTEGEE POUR LA PERIODE 2023- 2027 INCLUS

**OUVERTURE D'UN COULOIR DE CIRCULATION POUR LE FADET DES LAICHES SUR LE SITE
NATURA2000 FR7300936 « TOURBIERE ET LAC DE LOURDES »**

Référence : N2022-82

Affaire suivie par : Camille CHIRAY, service GeMA

1 PRESENTATION DU DEMANDEUR ET DU PROJET

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural « Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves » (PETR PLVG) a été créé en 2014. Il est issu de la fusion de trois syndicats mixtes :

- Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost,
- Syndicat Mixte du Pays des Vallées des Gaves,
- Syndicat Mixte de la Haute Vallée des Gaves.

Il exerce diverses missions : accompagnement de projets locaux par les politiques contractuelles, promotion touristique, développement économique, protection de l'environnement, des rivières, gestion d'une Voie Verte, Service Public d'Assainissement Non Collectif et animation de sites Natura 2000.

Le PLVG est animateur de deux sites Natura 2000 :

- FR7300922 « Gaves de Pau et de Cauterets (et gorges de Cauterets) depuis 2010
- FR7300936 « Tourbière et lac de Lourdes » depuis 2007

L'objet de la présente demande concerne le site Natura 2000 FR7300936 « Tourbière et lac de Lourdes ».

2 CONTEXTE ET ENJEUX DU SITE NATURA 2000

Le site Natura 2000 « Tourbière et lac de Lourdes » est situé en région Occitanie, dans le département des Hautes-Pyrénées. Il a été désigné en tant que Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par Arrêté Ministériel paru au Journal Officiel du 22 août 2006.

Il couvre une surface de 86 ha, dont un lac d'origine glaciaire (44,8 ha), seul lac de basse altitude (424 m) dans cette région des Pyrénées. Deux communes sont concernées par son périmètre : Lourdes et Poueyferré.

L'intérêt patrimonial écologique du site réside en une tourbière acide de type bombée (16 ha), rare dans les Pyrénées, qui abrite un cortège relictuel d'espèces rares constituant un site remarquable. Neuf habitats d'intérêt communautaire sont présents, dont trois sont prioritaires :

- « Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* »
- « Tourbières hautes actives »
- « Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davalliana* »

L'objet de la présente demande concerne l'habitat d'intérêt communautaire « Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davalliana* ».

Le Fadet des Laîches, espèce d'intérêt communautaire inféodée aux milieux tourbeux, est aussi un enjeu majeur du site. Ce papillon est fortement menacé dans son aire de répartition par la dégradation de son habitat.

Afin de mieux connaître la dynamique des populations et leur répartition sur site, l'espèce est régulièrement suivie depuis 2009 avec différents protocoles : transects, mailles, étude des zones de pontes et Capture/Marquage/Recapture. En parallèle, différentes opérations de restauration et/ou d'entretien de la végétation sont menées avec pour objectif de préserver son habitat (pâturage extensif saisonnier, débroussaillage ...).

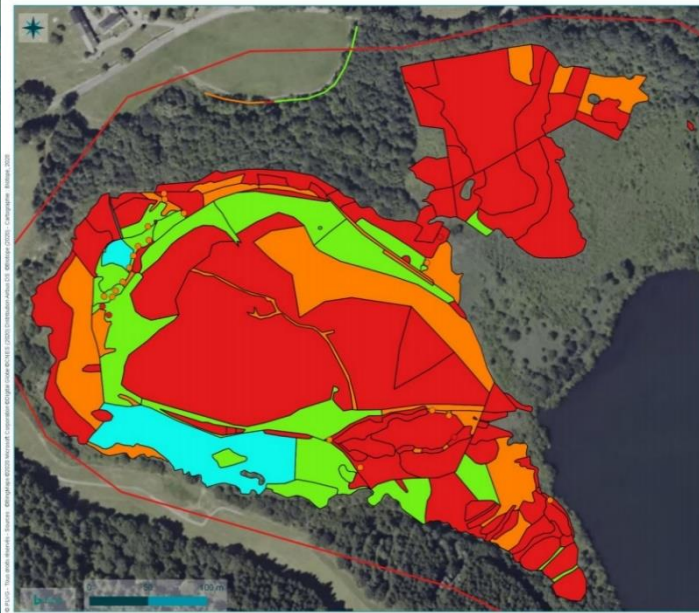
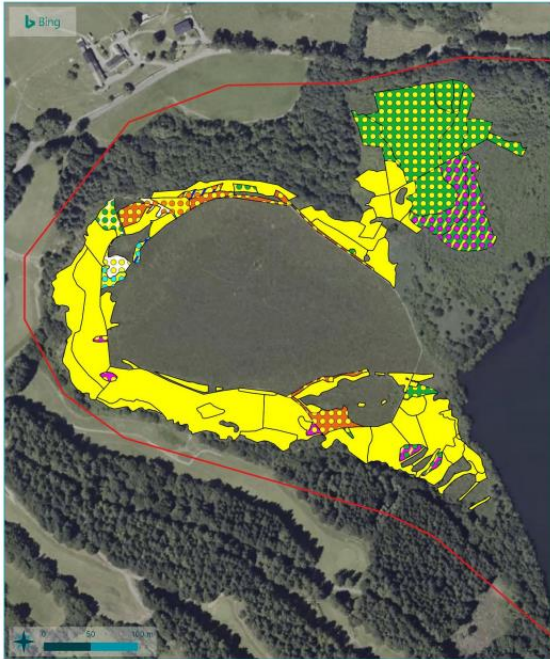
3 LA MARISQUE SUR LA TOURBIERE DU LAC DE LOURDES

La Marisque est une espèce protégée au niveau régional d'après l'Arrêté du 30 décembre 2004 (Arrêté relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées).

Sur site, la Marisque est présente et est identifiée par l'habitat d'intérêt communautaire 7210 « Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davalliana* ».

Le bureau d'étude BIOTOPE a récemment procédé à une mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire (Mars 2021). L'habitat 7210 fait **3,96 ha il représente donc 4,6% du site** (lac compris), voir carte ci-dessous.

L'état de conservation à l'échelle du site est défini comme moyen (voir carte ci-dessous). La menace identifiée est la fermeture par le développement des ligneux (Bourdaine, Bouleau Verruqueux, Aulne, Saule Cendré ...).



Carte 2 : Etats de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Répartition de l'habitat de code 7210 (seul ou en mosaïque)

Habitats surfaciques, seul ou en mosaïque (code Natura 2000)

7210*	3110x7210*	x7110x7210*
7210x3110	4020x6410x7210*	7110x7210x*
7210x3110x7140	4020x7210*	7150x7210*
7210x6410	6410x7210*	7150x7210x7110*
7210x6410x7150x3110	6410x7210x*	
7210x7110*	6410x7210x4020*	
7210x7110x7140	7110x7210*	

	Indicateurs	Recouvrement ligneux	Recouvrement espèces caractéristiques	Recouvrement des espèces des roselières eutrophes (<i>Phragmites australis</i>)
Etat de conservation	Excellent	R < 3 %	Cladiaie dense	R < 1 %
	Bon	3 ≤ R < 10 %	Cladiaie dense	1 ≤ R < 5 %
	Moyen	10 ≤ R < 25 %	Cladiaie dense ou mi-fermée	5 ≤ R < 25 %
	Mauvais (= fortement dégradé)	R ≥ 25 %	Cladiaie dense ou mi-fermée ou claire	R ≥ 25 %

L'Etat de conservation à attribuer est celui qui correspond à l'indice le plus mauvais.

Indicateurs d'évaluation de l'état de conservation des Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davalliana* (EUR 7210)

4 OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'étude des zones de pontes du Fadet a été effectuée en 2014 par l'AREMIP. Elle a alors révélé que les principaux sites de pontes se situaient sur la partie nord-est, sur le parc n°2 et sur la partie centrale de la tourbière.

Or ces dernières années, les suivis par CMR et transects ont démontré que le Fadet ne fréquentait plus le parc n°2 et qu'il était principalement présent sur les zones de lisières de la partie centrale. De plus, les suivis de 2020-2021-2022 montrent une forte baisse des populations de Fadet.

Le groupe de travail S3 « suivi et prise en compte du Fadet des Laïches dans les actions de gestion sur le site Natura 2000 « Tourbière et lac de Lourdes » » s'est donc réuni le 11 Février 2021 afin d'analyser ces résultats et conclure sur des méthodes de gestion plus adaptées pour la reconquête du Fadet des Laïches sur ses zones historiques de pontes.

Les partenaires se sont accordés sur la nécessité d'ouvrir un couloir de circulation pour le Fadet entre la partie centrale et le parc n°2 (voir carte ci-contre). Cette zone est constituée d'une biomasse très importante et est peu à peu colonisée par une strate arbustive. Cela constitue donc un obstacle de franchissement pour le Fadet entre ces deux zones.

Le 29 novembre 2022 les partenaires se sont à nouveau réunis sur site pour constater la reprise de la végétation du couloir de fauche. La dynamique de la végétation est très forte sur site : 5 mois après les travaux de coupe la végétation s'est redéveloppée jusqu'à une hauteur semblable à avant l'opération.

Lors de cette réunion il a également été constaté l'apparition de Molinie Bleue sur le corridor de fauche côté partie centrale. Cette plante est la plante hôte du Fadet des Laïches, il pond uniquement sur celle-ci.

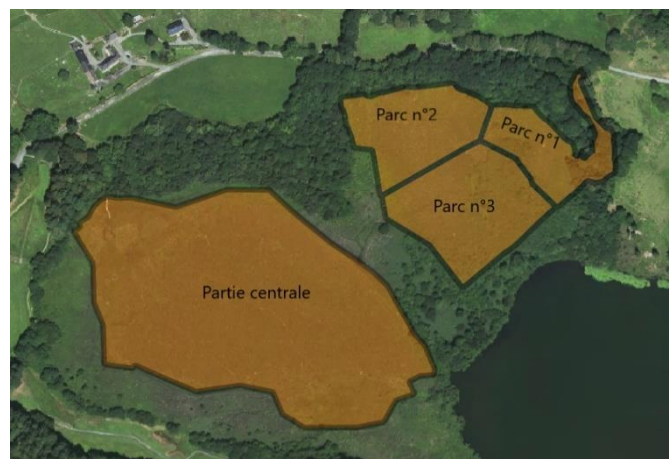
M. David SOULET, chef de projets entomologie au CEN Occitanie et gestionnaire de la partie nord-est de la tourbière a souligné l'importance de la présence de Molinie Bleue sur le tracé du couloir de fauche : en effet sa présence attirerait le papillon et l'inciterai donc à la traverser pour ensuite rejoindre la partie nord-est du site.

Afin de favoriser l'apparition de Molinie Bleue sur le tracé, il est nécessaire de procéder à deux fauches annuelles pour rouvrir davantage ce milieu dense en végétation et permettre l'installation de la plante hôte du Fadet des Laïches en « patch ». Une première fauche à l'hiver pour ouvrir le milieu et favoriser l'installation de patch de Molinie Bleue et une deuxième fauche avant le vol du Fadet des Laïches pour assurer une hauteur de végétation acceptable au franchissement du papillon.

Cette partie est constituée de Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davalliana*. Comme illustré sur les précédentes cartes, l'état de conservation sur la zone est qualifié de « fortement dégradé » à cause de l'important recouvrement de ligneux.

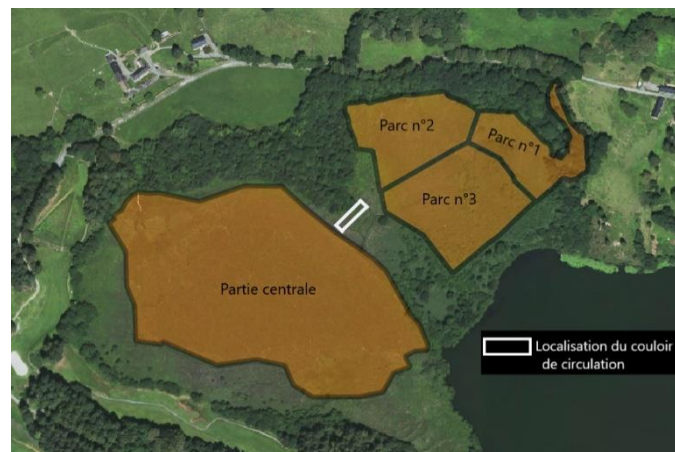


Développement de la strate arbustive sur la zone du couloir de circulation (vue depuis partie nord-est vers partie centrale)



5 PROTOCOLE D'OPERATION

Où ? Ce dernier débouche côté nord-est sur les clôtures séparant les parc n°2 et 3 et qui sont régulièrement entretenues, permettant donc le maintien d'un habitat ouvert et potentiellement favorable au papillon. Il a également été décidé de positionner le couloir de circulation à l'extrémité de la zone boisée gagnant du terrain afin de freiner cette dynamique et contenir les rejets sur la zone. **Le tracé du couloir est rectiligne ; d'une longueur de 50 mètres d'une largeur de 10 mètres** pour éviter les zones ombragées qui compromettraient le franchissement du Fadet.



Quand ? Deux interventions sont prévues :

- Une première coupe à l'hiver pour favoriser l'installation de la Molinie Bleue sur le tracé : **entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.**
- Une deuxième coupe avant le début de la période de vol du Fadet des laïches, soit **fin Mai/début Juin.**

Cette demande est pluriannuelle : pour une durée de 5 ans (2023-2024-2025-2026-2027)

La nécessité de l'opération sera réétudiée annuellement en groupe de travail.

Comment ? L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) du PLVG assurera les travaux de coupe par débroussaillage (fauche de la végétation entre 10-20cm, excepté la Molinie Bleue). Les produits fauchés seront laissés sur place pour limiter le piétinement de la tourbière. Le couloir de circulation a été délimité sur site à l'aide de piquets orange.



Couloir de circulation – délimitation partie centrale



Couloir de circulation - délimitation partie nord-est

6 EVALUATION DE L'IMPACT SUR LA MARISQUE

La zone située entre la partie centrale et nord-est est uniquement constituée de Marais calcaires à *Cladium mariscus*. Le couloir devant nécessairement relier la partie centrale (zone actuelle de présence du Fadet) à la partie nord-est (zone de pontes historiques) : l'intervention de coupe sur la végétation aura donc un impact sur la Marisque.

La zone à débroussailler fait 500m², soit 0,05 ha.

Ainsi la surface impactée de « Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davalliana* » sera de 1,26% à l'échelle du site.

L'impact sera temporaire puisqu'il ne s'agit pas d'arracher la plante mais de maîtriser sa hauteur pendant la période de vol du Fadet et d'ouvrir temporairement le milieu durant l'hiver pour favoriser l'installation de patch de Molinie Bleue sur le tracé. Il y a donc une possibilité de reprise rapide après les travaux.

7 MESURES ENVIRONNEMENTALES PREVUES POUR REDUIRE LES IMPACTS

- Fréquence de l'intervention faible : 2 fois / an,
- Opération sans circulation d'engins (uniquement à pied),
- Mélanges des produits nécessaires au fonctionnement des débroussailleuses préparés en amont de la venue sur site,
- Limitation du nombre d'allers/retours,
- Produits fauchés laissés sur place.

Un suivi visuel de la reprise de la végétation sera effectué au cours de l'année : photographique et ortho-photographique.

La nécessité de l'opération sera réétudiée annuellement en groupe de travail.

8 CONCLUSION

La coupe de la végétation par débroussaillage permettra de maîtriser sa hauteur afin d'assurer la circulation du Fadet entre les parties nord-est et centrale. Aussi, elle permettra de contenir les rejets de ligneux : principale menace de l'habitat à Marisque « Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davalliana* » sur cette partie de la tourbière et favoriser l'apparition de « patch » de Molinie Bleue : plante hôte du Fadet des Laïches.

Des mesures seront mises en œuvre pour réduire les impacts :

- Fréquence de l'intervention faible : 2 fois / an
- Opération sans circulation d'engins (uniquement à pied),
- Mélanges des produits nécessaires au fonctionnement des débroussailleuses préparés en amont de la venue sur site
- Limitation du nombre d'allers/retours,
- Produits fauchés laissés sur place

Un suivi photographique et ortho-photographique de la reprise de la végétation sera effectué au cours de l'année.

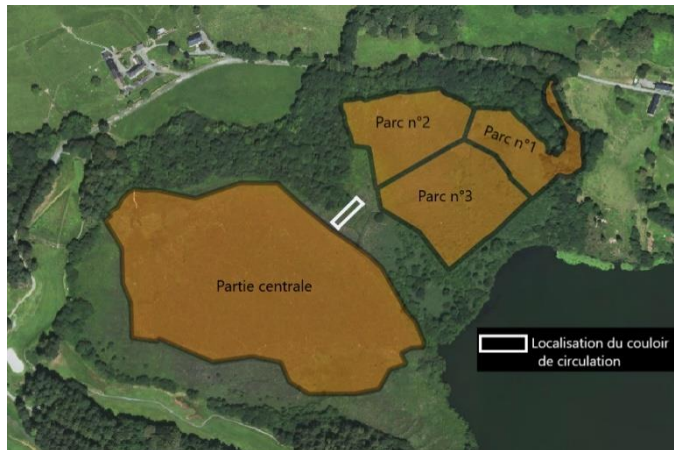
La mise en œuvre fera l'objet d'une note technique et un compte rendu sera mis à jour annuellement après chaque opération. Les résultats seront partagés à la DREAL Occitanie.
La nécessité de l'opération sera réétudiée annuellement en groupe de travail.

L'opération aura un impact faible sur la Marisque mais pour rappel l'objectif est de favoriser la reconquête du Fadet des Laïches sur ses zones de ponte historiques. Le Fadet des Laïches étant lui-même un enjeu majeur du site.

9 ANNEXE

Bilan de l'opération menée en 2021-2022

Localisation :



Méthode :

Fauche à 15-20 cm de la strate herbacée et tronçonnage de quelques arbustes sur un rectangle de 50x10m soit 500m². La zone a été délimitée par des piquets de couleur orange. Les produits fauchés ont été laissés sur place pour limiter le piétinement sur la tourbière.

Dates de réalisation :

2021 : 14 et 15 juin

2022 : 1^{er} juin

Durées :

2021 : 9h (1^{er} jour : 9h-15h, 2^{ème} jour : 9h-12h) : 9h

2022 : 9h30 – 14h00 : 4h30

Moyen humain :

2021 : Atelier Chantier d'Insertion du PLVG. 1^{er} jour : 5 (2 encadrants + 3 CDDI), 2^{ème} jour : 9 (2 encadrants + 7CDDI)

2022 : Atelier Chantier d'Insertion du PLVG : 7 agents et 2 encadrants techniques d'insertion

Moyen technique :

2021 : 3 débroussailleuses équipées de lames couteau à taillis (pour ne pas laisser de résidus de plastique sur site) + 1 tronçonneuse

2022 : 6 débroussailleuses équipées de lames couteau à taillis (pour ne pas laisser de résidus de plastique sur site) + 1 ébrancheur (pour les arbustes qui avaient drageonnés).

Commentaire :

2021 et 2022 : bonne reprise de la végétation à la fin de l'été/début automne.

2022 : observation de papillons empruntant le couloir de fauche, pas de Fadets des Laïches observés pour le moment. Apparition de Molinie Bleue sur le couloir côté partie centrale.

Illustrations :

Vues depuis la partie centrale vers la partie nord-est

**Avant
(mai
2021)**









Pendant



**Après
(juin
2021)**



<p>Pendant (juin 2022)</p>		
<p>Après (juin 2022)</p>		
<p>Après (Octobre 2022)</p>		
<p>Vues depuis la partie nord-est vers la partie centrale</p>		

<p>Avant (mai 2021)</p>	
<p>Pendant</p>	
<p>Après (juin 2021)</p>	

Après
(juin
2022)



↓ et ○ : Repères

Vues aériennes

Mai 2021

Juin 2021 (après intervention)

Juin 2022 (après intervention)

